



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A SYDNEY

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil consulaire

Le 5 juin 2019 à 9h00 au Consulat général de France à Sydney

Participants :

M. **Nicolas CROIZER**, Consul général, Président du conseil consulaire
M. **Bernard LE BOURSICOT**, Vice-président du conseil consulaire
M. **Jean-Philippe GRANGE**, Conseiller consulaire et Conseiller AFE
Mme **Marie-Claire GUILBAUD**, Conseillère consulaire
Mme **Danièle KEMP**, Conseillère consulaire et Conseillère AFE
M. **Sébastien VALLERIE**, Conseiller consulaire
M. **Pierre BIANCONI**, Adjoint au Consul général, Secrétaire de séance

*

Ordre du jour

Session générale

- 1/ Signature du compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 12 décembre 2018.
- 2/ Visites bilatérales.
- 3/ Information du Conseil consulaire sur les mouvements de personnels au consulat général.
- 4/ Information du Conseil consulaire sur l'actualité du poste :
 - Retour d'expérience Elections européennes.
 - Test en grandeur nature pour l'élection des conseillers consulaires (2020).
 - Organisation du service.
 - Externalisation des Visas.
 - Consuleo.
- 5/ Points soulevés par les Conseillers consulaires
 - Information du Conseil consulaire sur l'actualité du réseau éducatif
 - Impact de la suppression du notariat consulaire au 31/12/18
 - Information du Conseil consulaire sur la dématérialisation des certificats de vie

*

* *

Le consul général, président du Conseil consulaire, ouvre la séance avec des propos de bienvenue et propose que M. Pierre BIANCONI assure les fonctions de secrétaire de séance.

1/ Signature du compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 12 décembre 2018

Les membres du conseil consulaire approuvent formellement, par sa signature, le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 12 décembre 2018 et qui est disponible sur le site internet du consulat général¹.

2/ Visites bilatérales

Le consul général a évoqué les projets de visites prévus dans le courant du dernier semestre 2019.

3/ Information du Conseil consulaire sur les recrutements au consulat général.

Les membres du conseil consulaire ont été informés du recrutement d'un agent de droit local au poste d'agent d'accueil, suite au départ de l'agent actuel fin juin 2019. Le Consul général a souligné l'importance de ce poste, qui constitue le premier contact du consulat avec l'utilisateur.

Le Consul général a également évoqué la prolongation pour une 4^e année du consul-adjoint et de la responsable de l'Administration des Français au consulat.

Enfin, a été évoqué le départ du Consul général vers un nouveau poste fin juillet, et la prise de fonction de son successeur au mois d'août.

4/ Information du Conseil consulaire sur l'actualité du poste

Retour d'expérience élections européennes

Les membres du conseil consulaire se réjouissent du bon déroulement des élections et du taux de participation dans la circonscription (plus de 21%), qui bien que faible en valeur absolue, a presque doublé par rapport aux dernières élections européennes. Le consul général a exprimé sa reconnaissance envers son équipe et les nombreux bénévoles ayant participé au bon déroulement du scrutin dans les différents bureaux de vote. Les membres du conseil consulaire se sont félicités de la mobilisation significative des jeunes lors de ces élections.

Les membres du conseil consulaire sont revenus sur la réception tardive de la propagande électorale par les usagers, souvent même après la date du scrutin. Ils ont insisté sur le coût financier et écologique de ces envois postaux, que des délais très courts ne permettent pas d'acheminer à temps (en raison particulièrement de la date limite de dépôt des candidatures). Le Consul général a indiqué avoir déjà transmis cette observation au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de même qu'il a proposé la suppression de la mention « votre consulat » sur le courrier adressé aux électeurs, celle-ci ayant pu prêter à confusion.

¹ <https://au.ambafrance.org/Compte-rendu-de-la-reunion-du-conseil-consulaire-du-12-decembre-2018>

Avis : Les membres du conseil consulaire appuient les observations du consulat général et recommandent un envoi électronique de la propagande, couplé avec une mise à disposition papier des candidatures dans les locaux des postes consulaires.

Malgré le bon déroulement des élections, la création d'un nouveau bureau de vote à Killarney Heights a créé la confusion chez certains électeurs et a pu aboutir à des erreurs de rattachement au bureau de vote. Dans quelques cas, la cause du dysfonctionnement n'a pas pu être identifiée. Dans la plupart, il s'agissait de non-renouvellement par les usagers de leur inscription sur le registre consulaire, ou d'une non-actualisation de leurs informations, notamment de leur adresse de résidence.

Les conseillers consulaires ont indiqué que l'ouverture du nouveau bureau de vote à Killarney Heights avait été un succès, très bien accueilli par la communauté locale. Toutefois, il a été noté que pour des élections qui génèreraient un taux de participation plus élevé, la taille des locaux serait insuffisante. La pérennisation de ce dispositif dépendra donc de l'identification d'un autre lieu pour l'ouverture d'un bureau de vote au nord de Sydney.

Test grandeur nature

Lors de la prochaine élection pour le renouvellement des conseillers et délégués consulaires, qui aura lieu en mai 2020, les électeurs pourront voter par Internet en plus des modalités classiques. Dans ce cadre, et afin d'homologuer le système de vote par Internet, un test grandeur nature sera réalisé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères courant juillet 2019, auprès d'un échantillon d'électeurs français dans le monde entier.

Avis : Les conseillers consulaires espèrent que cette initiative aura un effet positif et permettra le rétablissement attendu du vote par internet pour les Français de l'Étranger aux élections locales et législatives après sa suppression brutale en 2017.

Organisation du service

Le Consul général a tout d'abord évoqué la volonté de l'Ambassade de renforcer la coordination de « l'équipe France », en particulier au niveau économique, en introduisant plus de coopération entre Business France et de la Chambre de Commerce Franco-Australienne. L'objectif est de rapprocher les deux équipes, y compris physiquement, par le partage des mêmes locaux.

Le deuxième point abordé concerne l'ouverture d'une permanence juridique mensuelle par l'avocat-conseil du poste, mise en place à partir du mercredi 12 juin 2019 dans les locaux du consulat général à Sydney. Celle-ci permettra aux Français les plus modestes de bénéficier de conseils juridiques gratuits sur des questions de droit civil, pénal ou d'immigration. Les usagers pourront prendre rendez-vous par téléphone, pour des entretiens d'une vingtaine de minutes. <https://au.ambafrance.org/Ouverture-d-une-permanence-juridique-mensuelle-au-Consulat-general>

Externalisation des Visas

Courant avril, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) a donné son feu vert pour la mise en place de l'externalisation des demandes de visa auprès de prestataires de service, qui devrait être opérationnelle dans le courant de l'année 2020, après la sélection d'un candidat via un appel d'offres.

Avis : Les conseillers consulaires se sont réjouis de cette décision, signalant depuis plusieurs années les contraintes des usagers devant se déplacer à Sydney pour effectuer une demande de visa, et ce malgré les distances importantes à parcourir depuis l'Australie, les Fidji ou la Papouasie Nouvelle Guinée.

Consuleo

Le Consul général a évoqué la mise en activité d'une nouvelle génération de dispositif de recueil mobile pour les demandes de passeport et de carte nationale d'identité sécurisée. Cette nouvelle valise est en phase de test dans les locaux du consulat, avant d'être déployée sur le terrain.

Après question des conseillers consulaires, le Consul général a rappelé qu'il n'existait pas de possibilité pour les consuls honoraires, qu'ils soient ou non de nationalité française, d'effectuer les recueil de demandes de passeport. Seuls les agents du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères sont habilités à effectuer ces tâches. D'où l'importance de ce dispositif mobile, essentiel aux tournées effectuées par les agents du consulat général dans les différents consulats honoraires (à l'exception de Perth et Melbourne, qui emploient chacun un agent du Ministère et disposent d'une valise à résidence).

5/ Points soulevés par les Conseillers consulaires

Information du Conseil consulaire sur l'actualité du réseau éducatif (par Bertrand POUS, conseiller culturel de l'ambassade de France en Australie)

M. Pous a d'abord évoqué la récente célébration des 50 ans du Lycée Condorcet à Sydney, ainsi que les mouvements de personnel à Killarney Heights, à la Tingalpa State School de Brisbane et au sein du programme bilingue franco-australien d'Adélaïde.

Il a ensuite effectué un point de situation sur le paysage scolaire francophone notamment à Melbourne, Canberra et Sydney et Perth, sur le plan de l'offre et des besoins.

Impact de la suppression du notariat consulaire au 31/12/18

Sans remettre en cause la suppression du notariat, M. Vallerie fait part du peu de solutions alternatives proposées aux usagers, hormis se tourner vers un notaire local ou basé en Nouvelle-Calédonie.

Le Consul général a indiqué qu'en Australie l'interruption du service n'avait pas soulevé de difficultés particulières, l'activité, bien que chronophage pour les agents du consulat général, ayant toujours été relativement faible en termes de volumes annuels.

Information du Conseil consulaire sur la dématérialisation des certificats de vie

Les conseillers consulaires ont interrogé le Consul général s'agissant de la dématérialisation des certificats de vie, suite à des informations de source parlementaire. Le consulat général n'a pas été informé de ce processus et ne dispose pour l'instant d'aucune information à ce sujet.

Les conseillers consulaires, tout en soulignant le caractère essentiel de cette évolution, souhaitent que la procédure dématérialisée prenne en compte le risque de fraude potentiel existant dans ce domaine à l'échelle du réseau consulaire.

Le Consul général clôt la séance à 10h45.

Signatures :

M. Bernard LE BOURSICOT

Vice-président du conseil consulaire

M. Jean-Philippe GRANGE

Conseiller consulaire et conseiller AFE

Mme Marie-Claire GUILBAUD

Conseillère consulaire

Mme Danièle KEMP

Conseillère consulaire et conseillère AFE

M. Sébastien VALLERIE

Conseiller consulaire

Nicolas CROIZER

Président du conseil consulaire